



PROCÈS-VERBAL

Élections du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

EHPAD Bellevue – L'Hermenault

Date du scrutin : Vendredi 22 mai 2026

Horaires : de 10h30 à 12h00

Lieu : Salle d'animation

1. Objet

Le présent procès-verbal a pour objet de constater le déroulement des élections des représentants des résidents au Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Bellevue.

2. Composition du CVS

Le CVS comprend :

Collège des résidents

- 6 représentants titulaires
- 2 représentants suppléants

Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont élus titulaires.

Les deux candidats suivants, ayant obtenu le nombre de voix immédiatement inférieur, sont élus suppléants.

Le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés devient président du Conseil de la Vie Sociale.

Collège des familles

Le nombre de candidatures reçues correspondant au nombre de sièges à pourvoir, les représentants des familles sont élus automatiquement, sans organisation de scrutin.

3. Déroulement du scrutin

Les élections se sont déroulées dans des conditions garantissant la confidentialité et la sincérité du vote.

Un isoloir ainsi qu'une urne ont été mis à disposition par la mairie de L'Hermenault afin de permettre l'organisation d'un vote dans les conditions d'une véritable élection.

Les résidents ont voté à bulletin secret.

Chaque électeur pouvait voter pour plusieurs candidats, dans la limite du nombre de sièges à pourvoir.

4. Participation

Nombre de résidents inscrits : 88

Nombre de votants : 81

Taux de participation : 92 %

5. Résultats des élections

Représentants titulaires élus

1. DELION René – 40 voix
2. DEGUIL Thérèse – 38 voix
3. CHARPENTIER Monique – 36 voix
4. DURANT Patricia – 31 voix
5. VIGNERON Lucette – 28 voix

Représentants suppléants élus

1. DEGUIL Hélène – 26 voix
2. DURET Anne-Marie – 26 voix
3. GROLLEAU Raoul – 18 voix

Président du CVS

Conformément aux modalités définies pour le scrutin, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix est désigné président du Conseil de la Vie Sociale :

DELION René – 40 voix

6. Représentants des familles élus

Les représentants des familles élus sans scrutin sont :

- MARTIN Monique
- GILLIER Marie-Christine
- POUGNARD Madeleine
- ROBIN Nadine
- RAMBAUD Bernard
- GUINAUDEAU Didier

7. Clôture

Le présent procès-verbal est établi pour faire valoir ce que de droit.

Fait à L'Hermenault, le 22 mai 2026

Signature de la direction :

Signature des membres du bureau de vote / dépouillement :